



## **COMMUNE D'ANNIVIERS**

### **M I S E   A   L ' E N Q U E T E   P U B L I Q U E**

L'administration communale soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par :

Salamin Elisabeth, Salamin Yves et Solioz Bernard pour la construction de garages enterrés - parcelles 1263 et 704, folio 10, zone d'habitations type chalet 0.30, situées au lieu dit "La Côte" à Grimentz - coordonnées 1'114'095 / 2'610'395.

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions sont à envoyer, dans les trente jours, en courrier recommandé.

Anniviers, le 18 janvier 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE